COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021 A 19 H 00

Le 23 juillet 2021, les membres du Conseil municipal se sont réunis au Foyer rural, sous la présidence de Monsieur SAUGET Gérard, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le 19 juillet 2021.

Travaux de mise en sécurité des réseaux par enfouissement sur l'avenue de la République, rue de la Promenade et le Chemin Rural n°34 – Plan de financement :

Vu sa délibération n°28/05/2021 – 4 portant sur les travaux de mise en sécurité des réseaux par enfouissement sur l'avenue de la République, la rue de la Promenade et le Chemin Rural n°34 et son plan de financement,
Vu que les travaux d'enfouissement du réseau de télécommunications ne pourront être financés par des subventions et qu'ils n'avaient pas été prévus au budget 2021,
Vu les autres travaux doivent être maintenus :
- les travaux de renforcement des réseaux à basse tension et d'éclairage public commandités par le SDEI avec un reste à charge pour la commune de 3.088 € HT soit 3.705,60 TTC,
- le remplacement des poteaux électriques par des supports de l'éclairage public pour un coût de 20.427,00 € HT soit 24.512,40 € TTC ;

Considérant que le montant de ces travaux s'élèvent à 23.515,00 HT soit 28.218,00 TTC.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'abandonner l'enfouissement des réseaux de télécommunications, d'entreprendre les travaux de mise en sécurité du réseau d'éclairage public et d'électricité pour 23.515,00 € HT et d'approuver le plan de financement suivant : Subvention DETR (40%) 9.406,00 € HT et des fonds propres (60%) 14.109,00 € HT.

Assainissement – Réhabilitation et agrandissement filière boues – Arrêté du projet

La commune de PELLEVOISIN ayant finalisé en 2020 son schéma directeur d'assainissement des eaux usées afin d'établir un diagnostic de fonctionnement du réseau eaux usées et de la station d'épuration, un programme de travaux a été établi dont le renouvellement de canalisations d'assainissement des eaux usées et la réhabilitation et l'agrandissement de la filière Boues de la station d'épuration.
Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de deux ans, ont fait l'objet d'une estimation prévisionnelle répartie comme suit : Réseaux 187 500,00 € HT, la filière boues 190 000 € HT, divers et imprévus (10%) 37.750 € HT, Maîtrise d'œuvre (7%) et le Cabinet Dupuet 9.880 € HT. Montant total des travaux : 451.555 € HT,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le programme des travaux pour le renouvellement des canalisations d'assainissement des eaux usées, la réhabilitation et l'agrandissement de la filière Boues de la station d'épuration, pour un montant prévisionnel de 451 555,00 € HT.
Il sera demandé une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de l'Indre, au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer ces travaux.

Adhésion à la Mission Locale Jeunes

Vu l'appel de cotisation pour 2021 afin de financer la mission de service public en faveur des jeunes de la commune et considérant que la cotisation est de 0,64 €/ habitant pour les communes de – 1500 habitants, le Conseil municipal décide d'adhérer à la Mission locale jeunes pour 536,96 €.

Adhésion au groupement d'achat « Pôle Energie Centre »

Vu la délibération de la CCEV en date du 1er février 2021 d'adhérer au groupement de commandes initié par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre pour les besoins en matière de fourniture de gaz naturel, d'électricité et de services associés,
Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'adhérer à ce groupement de commandes au regard de ses propres besoins et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'adhésion au groupement de commandes.

Affiché le 5 août 2021 à Pellevoisin.